

TRESSERVE



Avis d'appel public à la concurrence suite à une manifestation d'intérêt spontanée pour l'enseignement et la pédagogie de la pratique subaquatique et de la randonnée palmée

Occupation temporaire du domaine public Dans un bâtiment situé sur les bords du Lac, plage du LIDO à TRESSERVE

Le présent avis de publicité a pour objet de s'assurer au préalable par une publicité suffisante, de l'absence de toute manifestation d'intérêt concurrente en application des dispositions de l'article L 2122-1-4 du code général de la propriété des personnes publiques (CG3P).

I. Personne publique à qui appartient le domaine

Commune de Tresserve – Service Direction – Tel : 04.79.61.45.20 – courriel : direction@tresserve.fr

II. Objet de l'autorisation

En application de l'alinéa 2 de l'article L 2122-1-4 du code général de la propriété des personnes publiques, la présente procédure de sélection vise à permettre toute manifestation d'intérêt concurrente, sur l'attribution d'une autorisation d'occupation temporaire du domaine public, concernant en l'espèce, la pédagogie de l'enseignement de la pratique subaquatique et de la randonnée palmée.

Descriptif des installations

Un local de 10.63 m² situé au RDC dudit bâtiment, ainsi que deux pièces situées au premier étage respectivement de 10.44 m² et 3.68 m² soit un total pour l'ensemble de 24.75 m².

Les équipements et matériels nécessaires à l'activité sont à la charge du candidat.

III. Conditions d'occupation

Période d'ouverture

La période d'ouverture de l'équipement est laissée au choix de l'occupant sous réserve du respect des clauses de la convention.

Redevance d'occupation domaniale

Loyer minimum 250€ mensuels, les candidats sont libres de proposer une redevance plus élevée.

Durée d'occupation :

L'occupation des locaux est autorisée jusqu'au 31 décembre 2027 à compter de la date de signature prévue le 1^{er} janvier 2025.

IV. Condition de candidature et procédures

Contenu consultation

- Plan ;
- Annonce ;
- Projet de convention.

Il n'y a pas de visite de site programmée.

Le mémoire technique remis par le candidat devra reprendre les éléments précisés ci-dessous ainsi que tout autre élément jugé utile par le candidat.

Les offres seront étudiées selon les critères suivants :

- Projet du candidat pour le site : descriptif du projet du candidat, période d'ouverture, qualité de l'offre, présence effective sur site, moyens humains et matériels.
- Profil du candidat : expérience et diplômes.
- Montage financier : loyer proposé, capacité financière (investissement)

Remise des offres avant le 10 décembre 2024

- Par lettre recommandée avec avis de réception à la Mairie de Tresserve, 40 chemin de Belledonne, 73100 Tresserve.
- Ou par voie dématérialisée au service direction direction@tresserve.fr